

Fiche d'information médias

Budget 2026 et prochaines étapes du Plan d'action de l'Ontario pour les soins primaires



**PROTÉGER
L'ONTARIO**

Ministère de la Santé

19 mars 2026

Ontario 

Table des matières

1	Aperçu : Équipe d'action pour les soins primaires	6	État actuel : Dossiers médicaux électroniques en soins primaires
2	Rapport d'étape : le Plan d'action pour les soins primaires dépasse les cibles	7	Dossier médical en soins primaires de l'Ontario
3	Budget 2026 de l'Ontario : L'investissement dans les soins primaires atteint 3,4 milliards de dollars	8	Avantages du dossier médical pour les soins primaires
4	Candidats retenus pour l'appel de propositions 2026-2027	9	Prochaines étapes
5	Prochaines étapes : Plan d'action pour les soins primaires		

1. Aperçu : Équipe d'action pour les soins primaires

- Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, **l'Ontario offre le meilleur taux d'accès** à un fournisseur de soins de santé régulier **du pays**.
- Fort du succès des élargissements récents des équipes pour les soins primaires, en décembre 2024, l'Ontario a créé **l'Équipe d'action pour les soins primaires (EASP), dirigée par la D^{re} Jane Philpott**, qui a pour mandat de donner à l'ensemble de la population ontarienne accès aux soins primaires d'ici 2029.
- En janvier 2025, le gouvernement a lancé le **Plan d'action pour les soins primaires** visant à **donner à chaque Ontarien et Ontarienne accès à un(e) clinicien(ne) ou à une équipe de soins primaires financés par les fonds publics d'ici 2029**.
- Dans le cadre du **Budget 2026 de l'Ontario**, le gouvernement investit 325 millions de dollars supplémentaires afin d'élargir davantage les soins primaires et de permettre à tous les Ontariens d'avoir accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins primaires d'ici 2029. Combinés au financement continu, cela porte l'investissement sur quatre ans dans le Plan d'action pour les soins primaires à **3,4 milliards de dollars**.
- Les initiatives du Plan d'action pour les soins primaires permettront de **combler l'écart** pour les quelque **1,9 million de personnes restantes de l'Ontario** qui souhaitent accéder aux soins primaires et d'atteindre ainsi l'objectif qui consiste à offrir un accès aux soins primaires à toute la population de l'Ontario.

2. Rapport d'étape : le Plan d'action pour les soins primaires dépasse les cibles

Engagement	Depuis le lancement du Plan d'action pour les soins primaires (janvier 2025)
Donner accès aux soins primaires à 300 000 personnes en 2025-2026	L'Ontario a aiguillé environ 330 000* personnes vers des soins primaires courants .
Réduire la liste d'attente d'Accès Soins (au 1 ^{er} janvier 2025) d'ici au printemps (juin) 2026	L'Ontario a réduit la liste d'attente d' Accès Soins (au 1 ^{er} janvier 2025) de plus de 87 % (~204 800 personnes).

*Les chiffres sur l'aiguillage représentent la période du 1^{er} janv. 2025 au 31 déc. 2025 et s'appuient sur une estimation provisoire avec des données incomplètes.

3. Budget 2026 de l'Ontario : L'investissement dans les soins primaires atteint 3,4 milliards de dollars

Dans le cadre du Budget 2026 de l'Ontario, le gouvernement investit **325 millions de dollars supplémentaires** afin d'élargir davantage les soins primaires et de permettre à tous les Ontariens d'avoir accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins primaires d'ici 2029, ce qui élève à **3,4 milliards de dollars** l'investissement sur quatre ans.

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Total
Soutien aux équipes de renouvellement des soins primaires*	237 millions \$	604 millions \$	959 millions \$	1,3 milliard \$	3,1 milliards \$
Construction de cliniques d'enseignement des soins primaires	300 millions \$				300 millions \$
					3,4 milliards \$
Nouvelles personnes à rattacher	300 000	+500 000	+600 000	+600 000	2 000 000

*Y compris, mais sans s'y limiter, le financement nécessaire à la création et au maintien d'équipes de soins primaires nouvelles et élargies, ainsi qu'à l'expansion du personnel de soins primaires.

4. Candidats retenus pour l'appel de propositions 2026-2027

Donner suite à l'appel de propositions 2025-2026

- En juin 2025, **75 propositions représentant plus de 130 équipes pour les soins primaires nouvelles et élargies** ont été annoncées dans le cadre du Plan d'action pour les soins primaires.
 - Ces équipes continuent d'aiguiller des milliers de patients aux quatre coins de la province dans le but de donner un accès à 300 000 patients d'ici à **juillet 2026**.

Appels de propositions 2026-2027

- Annoncé en septembre 2025, l'appel de propositions 2026-2027 concerne un investissement de plus de **250 millions de dollars** dans des équipes pour les soins primaires nouvelles et élargies avec l'objectif de donner accès à des soins courants à 500 000 personnes supplémentaires.
 - **Les 124 proposants retenus** seront avisés de l'évolution de leur demande au cours des prochaines semaines.

5. Prochaines étapes : Plan d'action pour les soins primaires



Vous donner accès à une équipe de soins primaires

- Créer et élargir **305** équipes supplémentaires afin de donner accès aux soins primaires à environ **2 millions** de personnes.
- Investir plus de **235 millions de dollars** en 2025-2026 pour créer et élargir **80** équipes pour les soins primaires supplémentaires dans toute la province afin de permettre à 300 000 personnes additionnelles d'accéder aux soins primaires cette année.
- Établir des **normes** qui détermineront à quoi la population ontarienne peut s'attendre en ayant accès à des services de soins primaires.
- Fournir **régulièrement des mises à jour publiques** sur les progrès réalisés et les résultats obtenus en vue de la réalisation du mandat de l'Équipe d'action pour les soins primaires.



Rendre les soins primaires plus interconnectés et commodes

- **Moderniser Accès Soins** pour améliorer l'expérience des utilisateurs et des fournisseurs, avec pour objectif de réduire le délai d'attente à 12 mois ou moins.
- Aiguiller toutes les personnes inscrites sur la liste d'attente d'Accès Soins (au 1^{er} janvier 2025) vers une équipe de soins primaires d'ici au printemps 2026.
- Améliorer les **outils numériques** destinés aux cliniciens et aux patients en améliorant la navigation pour les patients, en réduisant le fardeau administratif et en simplifiant le **processus d'aiguillage**.
- Utiliser Santé811 pour consulter les **dossiers de santé en ligne**, **prendre rendez-vous** avec un fournisseur de soins primaires et découvrir les options de soins.
- Définir des **indicateurs de rendement réguliers** pour les équipes de soins primaires.



Soutenir les fournisseurs de soins primaires

- Mettre en œuvre des stratégies ciblées pour **recruter et retenir** la main-d'œuvre nécessaire pour soutenir les cliniciens et les équipes de soins primaires, y compris les médecins de famille, les infirmiers praticiens et infirmières praticiennes et les autres professionnels paramédicaux.
- **Alléger le fardeau administratif** grâce à des outils numériques, et à des stratégies ciblées de recrutement et de maintien en poste pour les collectivités nordiques et rurales, et veiller à ce que tous les professionnels de la santé hautement qualifiés de l'Ontario puissent exercer pleinement dans leur champ d'exercice.
- Créer et élargir des **cliniques d'enseignement pour les soins primaires** en milieu communautaire en collaboration avec les établissements d'enseignement et d'autres partenaires.

6. État actuel : Dossiers médicaux électroniques en soins primaires

- Le dossier médical électronique (DME) est une **version numérique du dossier médical du patient**. Les cliniciens en soins primaires s'en servent pour noter les antécédents médicaux exhaustifs, les diagnostics, les médicaments, les résultats des tests du patient, et plus encore.
- Environ **12 000 (ou ~90 %)** médecins de famille de l'Ontario utilisent actuellement un DME pour faciliter les soins des patients et la gestion de la pratique.
- Chaque cabinet de médecin ou groupe de médecins **se procure son propre permis pour les DME** à titre de client individuel.
- Chacune de ces cliniques crée une version séparée du DME et des **milliers de versions déconnectées séparées** sont utilisées dans l'ensemble de la province.
- Il y a donc peu ou pas d'échange de données entre ces DME, ce qui crée des **silos incapables d'échanger efficacement des informations sur les patients** avec les hôpitaux, les spécialistes, les pharmacies, et les fournisseurs des soins primaires.

Rayo a une nouvelle clinicienne



Rayo emménage dans une nouvelle ville et s'inscrit auprès d'une nouvelle médecin de famille. Comme la médecin n'a pas accès aux dossiers de santé primaires antérieurs de Rayo, il doit répéter ses antécédents de santé et ses diagnostics, autant qu'il s'en souviennent, ou payer pour un transfert de dossiers. La médecin est frustrée de ne pas avoir un portrait clair de la santé de Rayo et préoccupée par la possibilité que Rayo ait oublié quelque chose.

Ce que cela signifie



Patients

- Les patients et les fournisseurs de soins sont souvent obligés de répéter leurs antécédents de santé à différents cliniciens.
- Des antécédents médicaux incomplets ou manquants peuvent entraîner des examens inutiles et coûteux, ou nuire à la qualité des soins.
- Les patients doivent souvent payer de leur poche le transfert de leur dossier médical depuis leur établissement de soins primaires. Les coûts varient considérablement, allant généralement de 30 \$ à plus de 100 \$ selon la taille du dossier.



Cliniciens

- Un dossier médical incomplet peut entraîner des examens inutiles et coûteux. On estime que jusqu'à 20 % des examens sont superflus, ce qui compte les cas où les résultats d'examens antérieurs sont inaccessibles.
- Les cliniciens individuels peuvent avoir des ressources limitées pour gérer et mettre à jour leurs DME.



Système de santé

- Cela entrave un échange de données efficace et entraîne des silos de données dans l'ensemble du système de soins de santé.
- La capacité à se connecter directement aux outils numériques provinciaux, comme l'aiguillage électronique et les commandes électroniques aux laboratoires, est limitée.

7. Dossier médical en soins primaires de l'Ontario

- Dans le cadre du Plan d'action de l'Ontario pour les soins primaires, le gouvernement rend les soins primaires plus interconnectés et commodes en faisant avancer les efforts pour un **dossier médical électronique pour les soins primaires à l'échelle provinciale** (programme du dossier médical pour les soins primaires).
- Le dossier médical en soins primaires formera la base d'une plateforme numérique moderne pour les soins primaires et **remplacera des milliers de systèmes de dossiers isolés** par un système sécurisé et interexploitable bénéfique pour les patients et les cliniciens.
- Consciente du rôle important de l'accès à un fournisseur de soins primaires régulier pour aider les travailleurs blessés à retourner au travail plus rapidement, la **Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB)** s'associe au ministère de la Santé dans la foulée de cette initiative afin de favoriser des soins primaires plus connectés et plus pratiques pour tous les Ontariens.

Soutenir les travailleurs de l'Ontario

Une analyse préliminaire de la WSIB montre que les personnes ayant accès à un médecin de famille ont eu besoin en moyenne de 70 jours de congé, comparativement à 92 jours pour celles qui n'y ont pas accès — une réduction de 23 % du temps d'absence du travail.

DÉROULEMENT

- Le gouvernement entreprendra des **activités d'approvisionnement** afin d'établir un **fournisseur attitré** en vue d'un système de dossiers médicaux électroniques amélioré pour les soins primaires.
- Les médecins de famille auront le **choix** de faire la transition vers le dossier médical en soins primaires.
- Le gouvernement étudie des solutions pour contribuer aux coûts du dossier médical en soins primaires pour les médecins qui choisissent de migrer, en plus de fournir un soutien technique, une aide à l'adoption et une assistance pour la pratique clinique, leur permettant de **se concentrer sur la prestation de soins plutôt que sur la gestion des systèmes TI**.
- Pour la première fois, l'Ontario aura un **dossier médical en soins primaires homogène et interexploitable** qui contiendra des données exactes et complètes sur la santé du patient tout au long de sa vie.

8. Avantages du dossier médical pour les soins primaires



Patients

- Les soins sembleront **plus coordonnés et harmonieux**.
- Les patients n'auront pas besoin de **répéter leurs antécédents médicaux** ou de subir **des tests inutiles, coûteux et redondants**.
- Une source d'information sur la santé plus complète et à jour — incluant les résultats de laboratoire et les médicaments — contribuera à **améliorer la qualité des soins reçus par les patients et à mieux soutenir les fournisseurs de soins dans la coordination des soins**.
- Un meilleur acheminement des données se traduira par **des aiguillages plus rapides, des retards moins fréquents** causés par des informations manquantes et **des transitions harmonieuses** entre les cliniciens.



Cliniciens

- Les médecins et les autres partenaires pourront consulter un **seul dossier de patient intégré** (avec le consentement du patient) n'importe où dans la province.
- La paperasserie réduite donnera **plus de temps pour les soins aux patients**.
- Les cliniciens dans l'ensemble du système auront les informations dont ils ont besoin — comme **les antécédents médicaux, les allergies et les traitements antérieurs** — au bout de leurs doigts, ce qui réduira les lacunes en matière de soins, en plus d'améliorer la sécurité des patients.



Système de soins de santé

- **L'intégration et l'interexploitation des soins** dans l'ensemble du système de soins de santé.
- L'accès aux données pour la **planification du système de santé** et l'analytique.
- Une **meilleure gestion de la santé des populations**, notamment le dépistage du cancer et la prise en charge du diabète.
- Une **approche provinciale** de la mise à jour des DME à l'aide des outils les plus récents (p. ex. aiguillages électroniques).
- L'accès à une technologie de pointe, notamment à une **cybersécurité renforcée**, qui est mise à jour dans l'ensemble du système.

9. Prochaines étapes

- En collaboration avec Santé Ontario et ApprovisiOntario, le ministère lancera un **concours externe** afin d'établir une entente de **fournisseur attitré**.
- Avant de lancer un appel d'offres, pour la prochaine étape, ApprovisiOntario procédera à un **sondage du marché**, en invitant les fournisseurs à participer à des discussions informelles et non contraignantes afin de mieux comprendre :
 - le **paysage du marché** à l'heure actuelle, y compris l'éventail de solutions numériques accessibles;
 - **la capacité et la capabilité du marché** ainsi que l'état de préparation organisationnelle;
 - le **nombre de fournisseurs favorables à** un programme de dossiers médicaux pour les soins primaires.